



POUR préserver le patrimoine de notre diocèse, merci pour votre don !

chantiers d'églises

Le 19 septembre à Nice

Chers amis,

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, nous sommes invités à poser un regard reconnaissant et responsable sur les églises de notre diocèse. Elles ne sont pas seulement des édifices à entretenir : **elles sont des lieux de prière et de célébration, de rassemblement, de consolation et de transmission.** Elles portent la mémoire des générations qui nous ont précédés et demeurent, aujourd'hui encore, des repères vivants au cœur de nos villes et de nos quartiers.

Depuis plusieurs années, le diocèse de Nice porte avec détermination la campagne des Chantiers d'églises, afin d'entretenir, restaurer, sécuriser et embellir les lieux qui lui sont confies. Cette mission est exigeante. **Elle demande des moyens importants, une vigilance constante et un engagément durable.**

.../...

MON DON 2026-2027 POUR LES CHANTIERS DU DIOCÈSE

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association diocésaine de Nice pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées pendant la durée légale. Conformément à la loi Informatique et Libertés et au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant : donateurs@nice.catholique.fr. L'Association diocésaine de Nice s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses.

> Je fais un don par chèque de :

O 50 € O 100 € O 250 € O 300 €

O autre montant : ..... €

Merci d'envoyer ce bulletin, accompagné de votre chèque à l'ordre de « ADN chantiers », à l'aide de l'enveloppe jointe.

> Je préfère faire mon don en ligne sur donnons-nice.catholique.fr
C'est simple, rapide et sécurisé

☐ Je souhaite recevoir mon reçu et les actualités du diocèse fiscal par e-mail :
E-mail : .....

J'apporte un soutien régulier aux Chantiers d'églises (verso)

De la part de : (merci de corriger vos coordonnées si nécessaire)

Grâce à votre générosité, des projets concrets avancent. En 2026, plusieurs chantiers importants ont démarré, tandis que d'autres arrivent à leur terme : à Menton, pour l'église du Sacré-Cœur, à Grasse, pour l'église Notre-Dame-des-Chênes, et à Antibes pour l'église Sainte-Jeanne-d'Arc. En 2026, il a eu également la renovation de l'église Sainte-Famille à Cagnes-sur-Mer. Derriere ces travaux, il y a bien plus que des murs, des toitures où des façades rénovées : il y a des communautés qui peuvent continuer à se rassembler, des fidèles accueillis dignement, des familles accompagnees dans les grandes étapes de leur vie, et un patrimoine spirituel transmis aux générations futures.

Ces réalisations sont un signe d'espérance. Elles montrent que chaque don, quel que soit son montant, participe réellement à faire vivre nos églises. **Votre soutien permet au diocèse d'agir là où les besoins sont urgents, mais aussi de préparer l'avenir avec responsabilité.**

Aujourd'hui, je fais de nouveau appel à vous. **Les chantiers terminés nous encouragent, mais les besoins demeurent nombreux.** D'autres églises devront encore être sécurisées, rénovées, adaptées et entretenues. Nous ne pourrons poursuivre cette mission qu'avec l'aide fidèle de ceux qui aiment l'Église et souhaitent préserver ces lieux de foi pour demain.

En soutenant les Chantiers d'églises, vous ne financez pas seulement des travaux, vous contribuez à garder ouvertes des maisons de Dieu, des lieux d'accueil et de prière, des repères précieux pour tous.

Je vous remercie de tout cœur pour votre générosité et votre fidélité. Soyez assurés de ma prière pour vous et pour vos proches.

Déduction fiscale pour vos dons en faveur de la rénovation des églises

+ JEAN-PHILIPPE NAULT
Évêque de Nice



Ainsi, un don de **100 €**

après **66 %** de réduction fiscale

vous revient à **34 €**

P.S : Votre don est déductible de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 % de son montant, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

Association diocésaine de Nice • 23 avenue Sévigné CS 61110 - 06105 Nice cedex 2

Je fais un don mensuel pour les Chantiers d'églises

> J'inscris mon soutien dans le temps

J'autorise l'Association diocésaine de Nice à demander à ma banque de prélever sur mon compte :

- ○ **chaque mois** ○ 10 € ○ 20 € ○ 30 € ○ autre : ..... €
- ○ **chaque trimestre** ○ 30 € ○ 45 € ○ 90 € ○ autre : ..... €

Je recevrai un reçu fiscal récapitulatif de mes dons

☐ Je souhaite recevoir mon reçu fiscal et les actualités du diocèse par e-mail :

E-mail : .....

En signant ce mandat pour un prélèvement régulier, j'autorise l'Association Diocésaine de Nice à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte. Ma banque continuera à le débiter, conformément aux instructions de l'Association Diocésaine de Nice. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Mandat de prélèvement SEPA

Nom et adresse postale de ma banque

Nom de ma banque : .....
N° et rue : .....
.....
Code postal : ⌊_____⌋ Ville : .....

Mes coordonnées

Mon nom : .....
Mon adresse : .....
..... Mon téléphone : ⌊_____⌋
Mon email : ..... @ .....

N° ICS : FR40ZZZ434141

Date : ⌊__⌋ ⌊__⌋ ⌊__⌋

Signature

N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE IBAN - BIC